Mes nouvelles démarches famille sur metropole.toulouse.fr

Des services
+ proches de votre vie.

Aimer Vivre à Toulouse
MAIRIE DE TOULOUSE

LES ÉTAPES POUR INSCRIRE SON ENFANT EN CRÈCHE

Désormais, les demandes de place en crèche se font en ligne
sur metropole.toulouse.fr

Quand inscrire votre enfant ?

- À compter du dernier trimestre de grossesse ;
- ou minimum six mois avant la date d'entrée souhaitée.

PREMIÈRE ÉTAPE :

Déposez votre dossier en ligne

Préparez et envoyez votre dossier depuis chez vous, et choisissez un créneau pour prendre un rendez-vous avec un Espace Petite Enfance afin de finaliser votre demande.

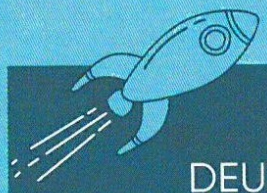

DEUXIÈME ÉTAPE :

Le rendez-vous d'inscription est confirmé par l'Espace Petite Enfance

Si votre situation personnelle ou professionnelle a évolué depuis votre inscription pensez à actualiser votre dossier en ligne sur **metropole.toulouse.fr**

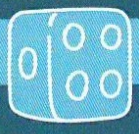

TROISIÈME ÉTAPE :

Étude du dossier par la Commission d'Attribution des places d'Accueil du Jeune Enfant (CApAJE)

3 commissions par an et attributions complémentaires tout au long de l'année.

QUATRIÈME ÉTAPE :

Consultez les résultats en ligne

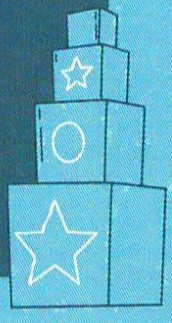

Impression : Imprimerie Toulouse Métropole IMPRIM'VERT